

Berne, 2023

## Information

À notre clientèle

### **Impôt US sur les successions frappant les placements directs US de personnes domiciliées en Suisse**

En cas de succession contenant des valeurs patrimoniales américaines, les héritiers peuvent être assujettis à l'impôt des États-Unis sur la masse successorale, même si vous-même ou vos héritiers n'avez aucun lien avec les États-Unis et que vous n'êtes pas des personnes US.

Sont notamment considérées comme des valeurs patrimoniales américaines :

- les actions de sociétés américaines ;
- certains emprunts obligataires de débiteurs américains ;
- les instruments financiers comprenant des débiteurs américains ;
- les fonds de placement émis par des institutions américaines ;
- les biens immobiliers sur sol américain.

Si le total des valeurs patrimoniales américaines de la masse successorale est égal ou supérieur à 60 000 dollars américains, celles-ci sont, en principe, soumises à l'impôt américain sur les successions. Si le pays de domicile de la personne défunte et les États-Unis ont conclu une convention de double imposition, il se peut que les montants exonérés de l'impôt soient plus élevés que le montant susmentionné voire même que les valeurs patrimoniales soient entièrement exonérées d'impôts.

Ni la BCBE ni son personnel ne sont autorisés, conformément au droit américain, à vous conseiller en matière de fiscalité américaine. Pour tout renseignement concernant l'impôt américain sur la masse successorale et les obligations de déclarer qui y sont rattachées, nous vous prions de vous adresser à un conseiller fiscal qualifié.

Avec nos salutations les meilleures,  
BEKB | BCBE

#### Mentions légales

Le présent document sert uniquement à des fins d'information et ne constitue ni une offre ni une recommandation en vue de l'achat ou de la vente de produits ou de services spécifiques. Les informations proviennent de sources considérées comme fiables et crédibles par la BCBE. Toutefois, la BCBE n'offre aucune garantie, ni implicite ni explicite, quant à leur exactitude ou à leur